

Stage chantier-ouvrier / licence

Objectifs stage chantier

L'objectif principal est d'accompagner l'immersion des étudiants au sein du chantier. Trois questions sont posées dans le cadre de cette expérience:

1. Comment se construit l'oeuvre conçue par l'équipe de maîtrise d'oeuvre ?
2. Quels sont les rôles des différents acteurs de cet acte de bâtir ?
3. Quels sont les temps de chacun ?

Le stage poursuit donc 3 objectifs :

1. La découverte d'une famille de partenaires essentiels de l'architecte: les entreprises (et leurs différentes formes).
2. L'immersion dans les réalités des diverses dimensions de chantiers :
 - dimension humaine : savoir-faire, organisation, travail d'équipe, rapports humains, sécurité.....
 - dimension technique : confrontation aux matériaux et à leur spécificité de mise en oeuvre, approvisionnement, délais, aspects financiers, aléas, préoccupations environnementales...
 - dimension architecturale : du projet graphique à la réalité constructive ...
3. La restitution graphique et écrite des acquis et des mises en situation: croquis techniques des ouvrages réalisés, explication des procédés techniques utilisés, bilan de l'expérience humaine. L'étudiant trouve lui-même sa structure d'accueil, cette recherche fait partie de la construction de son autonomie. Cependant les étudiants intéressés par l'éco-construction contactent A. Killian.

Enseignant coordinateur

A. Killian / C. Garcia (Compagnons)

Administratif coordinateur

Service 1er cycle / responsable stages

Objectifs stage ouvrier

Les objectifs sont les mêmes que le stage chantier (cf. colonne gauche) mais se différencient du stage chantier par le rôle de l'étudiant qui cette fois participe activement au chantier comme un ouvrier (avec ses compétences d'étudiant en architecture).

Dans ce cas, il existe 3 situations différentes:

1. Stage « ouvrier-salarié » dans une entreprise. L'étudiant a donc un statut d'ouvrier et en conséquence il est salarié.
2. Stage « ouvrier-bénévole » dans une association organisant des chantiers pour la restauration du patrimoine (maçonnerie, taille de pierre, charpente bois et couverture...) Il n'y a donc pas de rémunération
3. Stage « Compagnons » chez les compagnons du devoir.

Ces stages sont organisés par Carolina Garcia uniquement qui est enseignante-coordinatrice. 14 étudiants au maximum. Les étudiants souhaitant faire un stage chez les compagnons doivent la contacter en premier.

Stage

Obligatoire

15 jours

S3 UE 2-2 CR

Organisation

Calendrier et durée

Etapes identiques pour les 2 stages
S3 UE2 / 2 CR
Obligatoire pour validation du S5

Durée : 15 jours

Approbation : 7 janvier S3
Signature convention : 15 janvier S3

Période : février S3
Rendu rapport : 15 avril S3
Note : 30 juin S3
Validation : début juillet S3
Les étudiants en césure exceptionnellement peuvent le faire durant le S4 mais ils doivent impérativement rendre le rapport de stage pour le 30 mai du S4, maximum.

Lieux d'accueil

Toutes les entreprises ayant des chantiers en cours (gros oeuvre, charpente et serrurerie).
Pas d'entreprise familiale ni de BET.
Les entreprises sont situées dans la communauté européenne (possibilités de dérogation suivant accord du directeur de stage et de l'administration et au regard de la dangerosité du pays concerné. Il est alors important de vérifier les démarches spécifiques d'assurance et de la couverture sociale. (cf. page 7 du guide).)

L'enseignant directeur de stage

Il est désigné par l'administration. Un tableau récapitulatif des répartitions est consultable sur Taïga.
Il accompagne l'étudiant dans le choix de l'entreprise, valide ce choix, effectue le suivi et corrige le rapport de stage 2 semaines après la remise. (fiche modèle à télécharger du site) et à remettre remplie à l'étudiant.

Travaux requis

Il est conseillé aux étudiants de tenir chaque jour un journal de bord qui est l'outil pour interroger l'acte de bâtir
- Rapport de stage: 25 p. recto-verso. couverture type à télécharger.

1. présentation des motivations de l'étudiant pour le type de stage choisi et ses attentes, de la structure d'accueil, du ou des chantiers.
2. présentation de l'organisation technique et humaine de l'entreprise,
3. présentation de la dimension architecturale (comment se construit l'oeuvre?) (textes, dessins, croquis explicatifs, schémas des équilibres statiques, analyse et comparaison des documents graphiques et architecturaux du chantier)
4. conclusions : comparaison entre attentes initiales et réalités vécues, conséquences sur la suite des études et la façon d'envisager les conditions de l'acte d'architecture.
-l'attestation de stage + appréciation.
Le rapport de stage est envoyé simultanément au responsable administratif (format numérique) et au directeur de stage (papier ou numérique).

Critères d'évaluation

20% / qualité de la notice, (présentation, style, orthographe, iconographie)
25% / compte-rendu de la réalité du chantier (dimension humaine, technique, constructive)
25% / capacité à rendre compte de la réalité du stage par dessin technique, croquis, photo
30% / pertinence de la conclusion, recul critique, sur 3 pages minimum .

Informations administratives

Statut de l'étudiant, situation juridique, salaires et défraiements, couverture sociale et stages à l'étranger.(cf. pages 14, et 16, 17, 18 du guide).